Conseil des droits de l’homme

46e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Slovaquie**

Genève, 6 mai 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Slovaquie, la remercie pour sa présentation et fait les quatre recommandations suivantes:

1. Ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique.
2. Mettre fin à toute forme de pratique discriminatoire à l’égard de la communauté Rom en Slovaquie, notamment dans l’accès à l’éducation, au logement, aux soins de santé, aux services sociaux et à l’emploi.
3. Prendre des mesures concrètes pour assurer la sécurité et la protection des journalistes, ainsi que pour préserver l’indépendance des médias, y compris ceux de droit public.
4. Renforcer le bureau du Défenseur public des droits pour lui permettre d’exercer ses fonctions de manière effective et indépendante ainsi que dans le cadre de son mandat constitutionnel.

Je vous remercie.